

Règlement _ Red Rock Challenge

Port du dossard

Les participants aux épreuves de **Cross-Duathlon (CD)** doivent porter leur numéro sur le guidon, leur dossard sur le dos lors du VTT (MTB) et sur la poitrine lors de la course à pied.

Les participants aux épreuves de **VTT (MTB)** doivent porter leur numéro sur le guidon.

Les participants aux épreuves de **Course à pied (Run Trail)** doivent porter leur dossard sur la poitrine. Le port du dossard est obligatoire. Tout participant sans dossard sera disqualifié et exclu de l'épreuve.

Zone de transfert Cross-Duathlon

Lors du transfert, il est interdit aux participants du Cross Duathlon de rouler dans le parc vélo. Le vélo doit obligatoirement être poussé. Le casque doit être mis dans le parc vélo.

Port du casque/Etat du matériel roulant

Les participants doivent veiller à ce que leur matériel soit dans un bon état.
Les vélos de type cyclocross sont interdits lors des courses X-Duathlon et VTT.
Les vélos électriques sont admis lors des randonnées, mais pas pour les courses.

Le port du casque est obligatoire.

L'organisateur du Red Rock Challenge décline toute responsabilité en cas de chute. Il ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages corporels et/ou matériels liés à une chute, quelle qu'en soit la raison.

Chronométrage

A partir de 2016, la puce électronique est intégrée dans le dossard.
Les participants aux épreuves doivent porter de dossards avec puce électronique intégrée qui leur est fournie par l'organisateur. Pour les compétiteurs en équipe, seul un membre de l'équipe reçoit un dossard avec puce, ce dossard doit être passé au prochain membre de l'équipe dans la zone de transfert.
Sans dossard, le parcours ne sera pas chronométré et le ou les participants concernés ne figureront pas dans le classement établi par l'organisateur.

Règlement sur route/Parcours

La durée maximale par épreuve est définie.
Les participants qui dépassent ce délai ne figureront pas dans le classement final, peuvent cependant finir le parcours, à leur propre risque.
Au terme de la fin de la course officielle, un « vélo balai » signalera la fin de l'épreuve.
Les participants souhaitant continuer au-delà de ce délai seront soumis au code de la route et termineront l'épreuve sous leur propre responsabilité.
Les cyclistes qui se voient contraints de poser pied doivent veiller à laisser passer les autres compétiteurs à leur gauche.
Tous les participants sont priés de rester vigilants sur les voies publiques et de prêter attention à la circulation dans la mesure et/ou des voitures/navettes continueront de circuler sur le parcours.

La sécurité routière sera assurée à certains endroits clefs par la Police Grand-Ducale.
Le service médical sera assuré par la Protection Civile du Luxembourg, assistée d'un ou de plusieurs médecins.
Les responsables du Red Rock Challenge ont souscrit une police d'assurance de type «R.C. Organisateur».

Respect de la nature

Les participants sont priés de respecter l'environnement. Tous les déchets doivent rester dans la zone de ravitaillement. Les participants sont priés de ne pas quitter les sentiers balisés, à défaut de quoi ils pourront être disqualifiés.

Vestiaire/Parc vélo (CD)

Les organisateurs du Red Rock Challenge mettent à disposition des participants un espace vestiaire/douche. Les participants pourront y entreposer leurs vêtements le temps de la course. L'organisateur leur déconseille fortement d'y laisser des objets de valeur et décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.
L'organisateur fournira par ailleurs un parc vélo fermé à proximité de l'espace vestiaire/douche. Les participants devront montrer leur dossard pour y accéder, qui devra correspondre au numéro du vélo. Les participants ne présentant pas de dossard ne seront pas autorisés à sortir leur vélo du parc.
L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommage quelconque sur le matériel roulant ou autre.

Santé

Les participants participent à la compétition sous leur propre et seule responsabilité.
L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident voir de défaillance ou à quelconques problèmes liés à la santé des participants.
Les participants qui décident d'abandonner l'épreuve sont priés de se rendre au poste de ravitaillement le plus proche, où un véhicule viendra les chercher afin de les amener à l'arrivée.
L'organisation ne remboursera pas le participant en cas de maladie, même avec certificat médical.

Annulation de l'événement

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des participants, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Contact
mail : info@rr-challenge.lu
web : <http://www.rr-challenge.lu/>
Tel : +352 621 352 801

4, rue du Cimetière
L-3913 Mondorcange

Urban CX

L'épreuve du Urban CX est une épreuve loisirs.

Des Vélos du type CX sont autorisés ainsi que des VTT's.

La durée de l'épreuve sera de 45min. La boucle commencée sera terminée (Règlementation similaire CX)

UCI

Le Championnat national XC (Marathon) sera organisé sous les conditions générales et actuelles de l'UCI.

Règlementation d'âge

Chaque participant du Red Rock Challenge connaît les limitations d'âge pour les différentes courses selon les critères de la FLA, FLTRI, FSCL.

Média

Chaque participant autorise l'asbl RRC à diffuser ses photos, enregistrements audio et vidéo pour des fins de communication.

Remarques finales

Les participants reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en acceptent toutes les clauses.

Contact
mail : info@rr-challenge.lu
web : <http://www.rr-challenge.lu/>
Tel : +352 621 352 801

4, rue du Cimetière
L-3913 Mondercange

BGL BNP PARIBAS LU23 0030 8878 9992 0000
RCSL: F8736